

COMITE DÉPARTEMENTAL DE TIR DE PARIS



Paris, le 11 février 2026

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir assister aux **Assemblées Générales Ordinaire ET Extraordinaire** qui se dérouleront le :

04 mars 2026 à 18h 30, à l'adresse suivante :

Ligue de Tir IdF

9 villa THORETON 75015 PARIS

Aux fins de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- 1- Appel des Sociétés et vérification des pouvoirs
- 2- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 mars 2026
- 3- Rapport moral du Président
- 4- Rapport d'activité des Présidents des Commissions
- 5- Rapport financier de la saison 2021-2022
- 6- Rapport du Censeur aux Comptes
- 7- Ratification des comptes
- 8- Désignation des Censeurs aux comptes pour la saison 2025-2026
- 9- Budget prévisionnel 2025-2026
- 10- Fixation du montant de la cotisation 2025-2026
- 11- Réponses aux questions des clubs

(Ces questions doivent être posées par écrit et parvenir au CDTP au plus tard le 7 mars 2026)

Il est rappelé que seuls les représentants des Sociétés affiliées à jour de leur cotisation peuvent participer aux votes qui engagent l'avenir du CDTP.

En outre, afin de permettre à votre Société d'être dûment représentée à cette Assemblée Générale, en cas d'absence de son Président ou de son représentant, nous vous demandons de retourner le pouvoir ci-joint dûment complété pour le 6 mars 2026.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments amicaux et sportifs.

Le Président,

Charles MÉCHIN